



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2021/1180

Attribution de subventions à des organismes de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de l'appel à projets visant à renforcer les actions en faveur de la transition écologique et la solidarité sur le territoire de la ville de Lyon - Attributions de subventions pour un montant total de 121 410 €

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

**Rapporteur** : Mme AUGHEY Camille

**SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2021**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 OCTOBRE 2021

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 23 SEPTEMBRE 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 19 OCTOBRE 2021

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. SOUVESTRE (pouvoir à M. CHEVALIER), Mme FRERY (pouvoir à Mme PERRIN), Mme BACHA-HIMEUR (pouvoir à M. LEVY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2021/1180 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DES ORGANISMES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJETS VISANT A RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET LA SOLIDARITE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE LYON - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 121 410 € (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 septembre 2021 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Notre économie doit prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux pour répondre aux besoins de la population actuelle, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. L'engagement de la Ville de Lyon est de tout mettre en œuvre pour accompagner la transition écologique et sociale sur son territoire.

De nombreux projets portés par les structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) contribuent à la transition écologique avec volonté et dynamisme. Historiquement, les acteurs de l'ESS sont précurseurs dans l'innovation sociale et dans des initiatives visant à construire une économie plus durable et plus solidaire, qui s'ancre dans son territoire et génère des emplois inclusifs et non délocalisables.

La Ville de Lyon a lancé un appel à projets à destination des structures de l'économie sociale et solidaire afin de soutenir des initiatives visant à promouvoir l'économie sociale et solidaire, à structurer des réseaux de soutien et d'accompagnement sur le territoire lyonnais et à encourager les projets s'inscrivant dans une économie collaborative et de services reposant sur des valeurs et des principes communs : utilité sociale, coopération, ancrage local, démocratie, solidarité dans la répartition des excédents de l'activité, adaptation au territoire.

L'appel à projets vise à consolider des projets dans une phase de création, de développement, d'essaimage ou de mutualisation.

Les organisations éligibles à l'appel à projet sont les structures de l'ESS définie par les articles 1 et 2 de la loi n° 2014-856 du 31 juillet 2014, et dont les projets sont situés sur la Ville de Lyon, quel que soit le secteur d'activité, hormis les projets liés à l'alimentation. Ces structures doivent également avoir au moins un salarié.

La nature des projets éligibles s'inscrit dans l'un ou plusieurs des trois axes suivants :

- Axe 1 – Le développement de l'économie sociale et solidaire, sa promotion et la mise en réseau des structures de l'ESS :  
Cet axe entend soutenir plus particulièrement les expériences innovantes basées sur la structuration de réseaux, la coopération et la mutualisation entre acteurs tant locaux que nationaux, institutionnels et privés, afin de consolider les structures et initiatives contribuant à la transition écologique et solidaire ;

- Axe 2 – Entrepreneuriat et développement d’activités économiques écologiques et solidaires :  
Cet axe vise à soutenir des structures accompagnatrices (incubateur, pépinières) permettant aux porteurs de projet d’acquérir et de mobiliser les ressources et la méthodologie nécessaires pour monter et pérenniser un projet économique viable aussi bien en aval qu’en amont du projet (essaimage, développement, mutualisation) ;
- Axe 3 – Soutien aux projets contribuant à une économie de services et collaborative :  
Cet axe vise à soutenir les initiatives mettant en œuvre de nouvelles formes d’échange (échange de biens ou services, monnaies locales, recyclage, réemploi, prêt d’objet et de matériel...). Ces activités doivent viser le partage et la solidarité, pour une économie durable et respectueuse de son environnement.

Les modalités de versement de la subvention ont été définies comme suit :

- plafond de 15 000 €;
- 50 % maximum du budget total de l’opération.

Les dépenses portées par une SCI ou financées par un crédit-bail ou sous forme de leasing ont été exclues.

L’analyse des candidatures a été réalisée par un jury composé de l’Adjointe déléguée à l’emploi et l’économie durable de la Ville de Lyon et des représentants de la Direction de l’économie, du commerce et de l’artisanat.

Les projets ont été évalués suivant les critères listés ci-dessous :

- le caractère écoresponsable du projet et son impact sur la transition écologique et sociale ;
- la présence d’un modèle économique durable (production de biens et services, création d’emplois, viabilité du projet au-delà des subventions) ;
- la réponse à un besoin du territoire ;
- la dimension collaborative et l’ancrage territorial ;
- le caractère innovant du projet.

Trente-huit candidatures à l’appel à projet ont été réceptionnées par les services de la Ville de Lyon.

Dix-neuf dossiers ont été retenus suivant les critères de sélection énumérés ci-dessus.

Les projets qu’il est proposé d’accompagner sont les suivants :

**Au titre de l’Axe 1 - développement de l’économie sociale et solidaire, promotion et mise en réseau des structures de l’ESS :**

**Association The Greener Good** pour la réalisation de l’édition 2022-2023 du guide pour consommer responsable à Lyon et ses environs.

Le budget prévisionnel de l’association pour l’année 2021 est de 96 625 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 31 800 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association The Greener Good, une subvention de 2 500 € pour la réalisation du guide pour consommer responsable.

**Association Régionale des Cigales AURA** pour le développement de l'épargne citoyenne dans des clubs Cigales pour favoriser l'émergence de projets d'économie sociale et solidaire sur la Ville de Lyon.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 70 546 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 30 000 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Régionale des Cigales AURA, une subvention de 5 000 € pour le développement de l'épargne citoyenne dans des clubs Cigales pour favoriser l'émergence de projets d'économie sociale et solidaire sur la Ville de Lyon.

**Association CRESS AURA** pour le développement de l'ESS, sa promotion et la mise en réseau des structures de l'ESS.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 921 108 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 30 000 €

En 2020, par délibération n° 2020/365 du 16 novembre 2020, une subvention de 3 000 € a été accordée à l'association CRESS AURA pour la structuration d'une dynamique d'acteurs autour des coopérations économiques et du développement d'affaires.

Aussi, je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association CRESS AURA, une subvention de 7 500 € pour le développement de l'ESS, sa promotion et la mise en réseau des structures de l'ESS.

**Association Viens Voir Mon Taf** pour Viens Voir Mon Taf écologique et solidaire.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 656 000 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 32 500 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Viens Voir Mon Taf, une subvention de 5 000 € pour Viens Voir Mon Taf écologique et solidaire qui permet aux collégiens de 3<sup>ème</sup> scolarisés en zone d'éducation prioritaire d'accéder à des stages en entreprise.

**Université Lyon 2 pour le soutien à la Chaire ESS**

Le budget prévisionnel de l'université Lyon 2 pour la Chaire ESS pour l'année 2021 est de 69 260 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 20 304 €

En 2019, par délibération n° 2019/5182 du 18 novembre 2019, une subvention de 3 500 € a été accordée à l'Université Lyon 2, pour le soutien à la Chaire ESS.

Aussi, je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'université Lyon 2 une subvention de 5 000 € pour la Chaire ESS, afin de promouvoir les interactions entre les différents acteurs économiques et universitaire et la recherche sur la thématique de l'économie sociale et solidaire.

**Au titre de l’Axe 2 – Entrepreneuriat et développement d’activités économiques écologiques et solidaires :**

**SCOP Cap Services** pour l’entrepreneuriat en ESS, du test accompagné et sécurisé à la création d’activité pour tous, au statut d’entrepreneur salarié associé.

Le budget prévisionnel de la société pour l’année 2021 est de 482 500 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 289 500 €

En 2020, par délibération n° 2020/362 du 19 novembre 2020, une subvention de 15 000 € a été accordée à la SCOP Cap Services pour le fonctionnement de la coopérative d’activité et d’emploi.

Aussi, je vous propose que la Ville de Lyon alloue à la SCOP CAP SERVICES, une subvention de 13 000 € pour l’entrepreneuriat en ESS.

**SCOP ELYCOOP** pour la mise en place de groupe d’entraide de porteurs de projet : Entraid’Lyon.

Le budget prévisionnel de la société pour l’année 2021 est de 68 179 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 3 600 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à la SCOP ELYCOOP, une subvention de 1 800 € pour la mise en place de groupe d’entraide de porteurs de projet : Entraid’Lyon.

**Association Rhône Développement Initiative** pour l’accompagnement et le financement de projets entrepreneuriaux relevant de l’ESS.

Le budget prévisionnel de l’association pour l’année 2021 est de 1 048 797 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 390 467 €

En 2019, une subvention de 5 000 € a été accordée à l’association Rhône Développement Initiative pour son fonctionnement.

Aussi, je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l’association une subvention de 5 000 € pour l’accompagnement et le financement de projets entrepreneuriaux relevant de l’ESS.

**Maison Ma Bille SAS** pour l’ouverture d’un atelier hybride pour la création textile, la formation, l’insertion et une boutique éphémère dédiée aux créateurs de mode engagés.

Le budget prévisionnel de la société pour l’année 2021 est de 305 000 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 130 000 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à la Société Maison Ma Bille, une subvention de 5 000 € pour l’ouverture d’un atelier hybride.

**Association SINGA** pour son programme entrepreneuriat inclusif SINGA à Lyon.

Le budget prévisionnel de la société pour l'année 2021 est de 2 085 815 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 202 821 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association SINGA, une subvention de 5 000 € pour son programme d'accompagnement de l'entrepreneuriat inclusif SINGA à Lyon.

**Association Institut Transitions** pour l'étude prospective Accompagner les structures de la transition dans leur développement et leur changement d'échelle.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 298 880 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 16 900 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Institut Transitions, une subvention de 8 000 € pour l'étude prospective Accompagner les structures de la transition dans leur développement et leur changement d'échelle qui vise à comprendre les enjeux actuels et à venir afin de penser des dispositifs de formation et d'accompagnement adaptés.

**Association ANCIELA** pour le renforcement des temps collectifs de la pépinière.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 316 468 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 49 507 €

En 2020, par délibération n° 2020/5368 du 27 janvier 2020 une subvention de 20 000 € a été accordée à l'association ANCIELA pour l'action Espace-Ressources pour les conseils citoyens.

Aussi, je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association ANCIELA, une subvention de 7 500 € pour le renforcement des temps collectifs de la pépinière afin de développer les initiatives associatives et entrepreneuriales écologiques et solidaires.

**Association Concordia** pour le projet de l'ESS'Team.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 2 937 266 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 81 176 €

En 2021, une subvention de 2 500 € a été accordée à l'association Concordia pour le projet Eur'Up.

Aussi, je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Concordia, une subvention de 5 610 € pour ESS'Team qui vise à développer un programme d'intermédiation dans l'objectif de mettre en lien dans le cadre de services civiques, des jeunes en situation de rupture de parcours, d'exclusion sociale et/ou d'isolement avec des structures de l'économie sociale et solidaire du territoire.

**AGF SCOP** pour l'appui au développement d'Alter'Incub.

Le budget prévisionnel de la société pour l'année 2021 est de 2 967 967 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 458 000 €

En 2021, par délibération n° 2021/849 du 27 mai 2021, une subvention de 2 500 € a été accordée à AGF SCOP pour le projet Fabrique à solutions – Rebond en co-portage avec l'incubateur Ronalpia.

Aussi, je vous propose que la Ville de Lyon alloue à AGF SCOP, une subvention de 7 500 € pour l'appui au développement du programme Alter'Incub qui accompagne les porteurs de projets d'innovation sociale.

**Association Ronalpia** pour l'accompagnement des entreprises sociales à la création, à la croissance et à l'implantation sur le territoire de la ville de Lyon.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 1 378 000 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 262 000 €

En 2021, par délibération n° 2021/849 du 27 mai 2021, une subvention de 2 500 € a été accordée l'association Ronalpia pour le projet Fabrique à solutions – Rebond en co-portage avec AGF SCOP.

Aussi, je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Ronalpia, une subvention de 7 500 € pour l'accompagnement des entreprises sociales à la création, à la croissance et à l'implantation sur le territoire de Lyon.

**Au titre de l'axe 3 – Soutien aux projets contribuant à une économie de services et collaborative :**

**SCIC Les Curieux Lyon** pour l'aménagement d'un espace Seconde vie du vêtement.

Le budget prévisionnel de la société pour l'année 2021 est de 563 985 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 103 765 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à la SCIC Les Curieux Lyon, une subvention de 10 000 € pour l'aménagement d'un espace Seconde vie du vêtement.

**Association Atelier Soudé** pour l'application Réparons

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 110 530 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 30 000 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Atelier Soudé, une subvention de 5 000 € pour l'application Réparons qui permet une réservation en ligne et un suivi des adhésions pour les ateliers de réparation.

**Association Envie Rhône** pour la mise en place d'un service de livraisons de proximité par vélo-cargo électrique.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 2 140 000 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 51 105 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association Envie Rhône, une subvention de 3 500 € pour la mise en place d'un service de livraisons de proximité par vélo-cargo électrique.

**Association 3S – Séjour Sportif Solidaire Recyclerie sportive de Lyon** pour la création d'un atelier de réparation de raquettes de tennis et badminton.

Le budget prévisionnel de l'association pour l'année 2021 est de 95 420 € Le budget prévisionnel de ce projet est de 25 736 €

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'association 3S – Séjour Sportif Solidaire Recyclerie sportive de Lyon, une subvention de 12 000 € pour la création d'un atelier de réparation de raquettes de tennis et badminton.

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oui l'avis de la commission Emploi - Economie durable - International - Tourisme ;

### DELIBERE

1- Les subventions ci-dessous, pour un montant total de 121 410 € sont allouées aux structures suivantes :

Nom de l'association	Adresse du siège social	Action soutenue	Montant de la subvention
Association The Greener Good	2 rue des cadets de la France Libre à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Réalisation de l'édition 2022-2023 du guide pour consommer responsable à Lyon et ses environs	2 500 €
Association Régionale des Cigales AURA	38 cours Berriat à Grenoble	Développement de l'épargne citoyenne dans des clubs CIGALES pour favoriser l'émergence de projets d'Economie Sociale et Solidaire sur la Ville de Lyon	5 000 €
SCOP Cap Services	11 rue Duphot à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Entrepreneuriat en ESS	13 000 €
SCOP ELYCOOP	26 rue Emile Decorps à Villeurbanne	Groupe d'entraide de porteurs de projet : Entraid'Lyon	1 800 €



Nom de l'association	Adresse du siège social	Action soutenue	Montant de la subvention
SCIC Les Curieux Lyon	18 rue Palais Grillet à Lyon 2 <sup>ème</sup>	Aménagement d'un espace Seconde vie du vêtement .	10 000 €
Association Rhône Développement Initiative	2 place Latarjet à Lyon 8 <sup>ème</sup>	Accompagnement et financement de projets entrepreneuriaux relevant de l'ESS.	5 000 €
Association CRESS AURA	11 rue Auguste Lacroix à Lyon 3 <sup>ème</sup>	Développement de l'ESS, sa promotion et la mise en réseau des structures de l'ESS	7 500 €
Association Atelier Soudé	36 cours du Général Giraud à Lyon 1 <sup>er</sup>	Application Réparons	5 000 €
Association Viens Voir Mon Taf	29 bd Bourdon à Paris	Viens Voir Mon Taf écologique et solidaire	5 000 €
Association Envie Rhône	12 rue de Cronstadt à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Mise en place d'un service de livraisons de proximité par vélo-cargo électrique	3 500 €
Maison Ma Bille SAS	56 rue Franklin à Lyon 2 <sup>ème</sup>	Ouverture d'un atelier hybride pour la création textile, la formation, l'insertion et une boutique éphémère dédiée aux créateurs de mode engagés	5 000 €
Association SINGA	145 cours Lafayette à Lyon 2 <sup>ème</sup>	Programme entrepreneuriat inclusif SINGA à Lyon	5 000 €
Association Institut Transitions	34 rue Rachais à Lyon 7 <sup>ème</sup>	l'étude prospective Accompagner les structures de la transition dans leur développement et leur changement d'échelle.	8 000 €
Association Anciela	34 rue Rachais à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Renforcement des temps collectifs de la pépinière	7 500 €
Association Concordia	64 rue Pouchet à Paris	Projet de l'ESS'Team	5 610 €
AGF SCOP	10 avenue des Canuts à Vaulx en Velin	Appui au développement d'Alter'Incub	7 500 €
Association Ronalpia	47 rue Sergent Michel Berthet à Lyon 9 <sup>ème</sup>	Accompagnement des entreprises sociales à la création, à la croissance et à l'implantation sur le territoire de la ville de Lyon	7 500 €
Association 3S – Séjour Sportif Solidaire recyclerie sportive de Lyon	3 rue des Etats Unis à Massy	Création d'un atelier de réparation de raquettes de tennis et badminton	12 000 €

<b>Nom de l'association</b>	<b>Adresse du siège social</b>	<b>Action soutenue</b>	<b>Montant de la subvention</b>
Université Lyon 2	16 quai Claude Bernard à Lyon 7 <sup>ème</sup>	Soutien à la Chaire ESS	5 000 €
		<b>TOTAL</b>	<b>121 410 €</b>

- 2- La dépense de 116 410 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 52011, programme Développement (DEVELOPMENT), opération ESS, nature comptable 65748, fonction 65, chapitre 65.
- 3- La dépense de 5 000 euros sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 73644, programme Développement (DEVELOPMENT), opération ESS, nature comptable 657382, fonction 65, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET